

Département du Var

Code Postal : 83560

**MAIRIE DE SAINT JULIEN LE MONTAGNIER (83560)**

Téléphone 04.94.80.04.78

Télécopie 04.94.80.01.05

**ARRETE DU MAIRE PORTANT INTERDICTION DE CIRCULATION**

Le Maire de SAINT JULIEN LE MONTAGNIER,

**12/2020**

VU les articles L 2212-2 et L.2213.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code de la voirie routière, notamment les articles R.411-25, R.411-8, R.413-1,  
VU l'arrêté préfectoral du 12 mars 1965 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire

VU la demande formulée par l'entreprise MASSET TP sollicitant l'autorisation de voirie pour procéder à des travaux de création d'un réseau d'assainissement – RD 69 - Hameau des Rouvières 83560 SAINT JULIEN

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire d'interdire la circulation – RD 69- Hameau des Rouvières 83560 SAINT JULIEN pendant la durée des travaux de la société MASSET TP,

**ARRETE**

**Article 1 : Du 3 au 14 Août 2020- la RD 69 – Hameau des Rouvières 83560 SAINT JULIEN**  
sera soumis aux prescriptions suivantes :

**ROUTE FERMEE A LA CIRCULATION DE TOUS VEHICULES**

**Du début de la place de l'église (PR 8+488) jusqu'au chemin des Peyres (PR 8 + 568)**

**Article 2 :** Une déviation est mise en place par la Route de la Verdière.

**Article 3 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et livre 1, 8<sup>ème</sup> partie, signalisation temporaire) sera mise en place par l'entreprise MASSET TP qui sera entièrement responsable pendant toute la durée du chantier.

**Article 4:** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RIANS, l'agent de police municipale et le pétitionnaire, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

**FAIT A SAINT JULIEN, le 31 Juillet 2020.**

**Le Maire,  
E. HUGOU**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "E. Hugou", written over the official stamp.